

Édito

Remise du *Lëtzebuenger Bicherpräis* 2012 au CLAE

Un Etat-relations

Merci Guy¹ pour cet éloge et merci aux éditions *Ultimomondo* de nous avoir choisis cette année pour recevoir cette distinction qui nous va droit au cœur. Les occasions sont si rares de voir les projets ou les actions de notre association reconnues. Je crois d'ailleurs que depuis plus de 25 ans d'existence de notre structure c'est la première fois que nous recevons une reconnaissance. Je voudrais aussi ajouter à titre personnel que cette marque d'estime nous fait d'autant plus plaisir que nous succédons à Germaine Goetzinger avec qui nous avons travaillé sur plusieurs projets lorsqu'elle dirigeait le Centre national des Littératures. Avec nos institutions, nous avons emprunté ensemble des chemins de traverse où l' « identité littéraire » d'une nation peut être brinquebalée de gauche à droite. Cette prise de risque nous l'avons aussi partagée et, dès le départ, les éditions *Ultimomondo* et quelques autres, nous accompagnent dans ce voyage au *Salon du livre et des cultures*.

Aussi, c'est avec beaucoup de joie que le Comité de liaison des associations d'étrangers (CLAE) a accueilli votre décision de nous attribuer le *Bicherpräis* 2012, pour l'organisation du *Salon du livre et des cultures du Luxembourg*.



SCULPTURE EN CÉRAMIQUE
DE KLAUDIA KAMPA

Depuis plus de 12 années maintenant, le Salon aime à rendre hommage aux littératures, aux lettres, aux langues, aux cultures, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs, d'ici et d'ailleurs. Sans aucun subside ou presque, année après année, le Salon a accueilli des centaines d'écrivains du monde entier, de nombreux éditeurs de la Grande Région et de différents pays, représentatifs des cultures présentes dans le pays.

SUITE PAGE SUIVANTE

¹ Guy Rewenig, écrivain et directeur des Editions *Ultimomondo*

Sommaire

p.2-3 Remise du *Lëtzebuenger Bicherpräis* 2012 au CLAE pour le *Salon du livre et des cultures du Luxembourg*

p.4 Loi sur la nationalité luxembourgeoise : pour une réforme volontariste

p.5 Droits sociaux et aides sociales

p.6 Le centre de rétention

p.7 « Notre objectif : le dialogue » - Le magazine plurilingue *Diwan* édité par le Centre culturel islamique du Nord

p.8 Agenda

Il s'est construit, grâce « aux travailleurs de l'ombre », bénévoles de structures associatives héritières de l'immigration ou non, amis du livre et des mots, compagnons du métissage culturel. Nous tenons à remercier et à associer à cette distinction tous ceux qui nous ont accompagné dans l'aventure, tous ceux qui ont cru en ce Salon qui ne ressemble à aucun autre lorsqu'il croise culture populaire et littératures, héritage des migrations et communication entre les terres de départ et la terre



d'arrivée. Nous souhaitons également partager ce mérite avec les écrivains, éditeurs, libraires, traducteurs, visiteurs sans qui nous n'aurions pu le construire et l'augmenter, année après année.

Le *Salon du livre et des cultures* est une sorte d'Université populaire et, avec le monde associatif, lorsque nous construisons cet équipage, nous nous inscrivons dans la longue pérégrination de l'éducation populaire. Je pense d'ailleurs que si nous sommes d'une certaine manière invisibles les uns et les autres c'est que nous sommes autres pour un ministère d'une culture qui se pense uniquement savante. La culture populaire n'a pas encore acquis ses lettres de noblesses.

Et pourtant, le Luxembourg est depuis longtemps un palais des caravanes où l'on peut entendre un brouhaha des cultures : dans cet espace se négocient les marchandises, les épices, l'argent, le capital mais dans cet espace circulent aussi les langues, les poèmes, les créations, les idées et les livres. Il s'y échange aussi les musiques et les chants, les héritages politiques des terres de départ et les idées associatives.

Pour que nous puissions être entendus, lus, reconnus, il faudrait passer de l'appartenance à la référence. L'État-Nation c'est l'appartenance et cet État-Nation n'arrête pas de mourir. Il devrait devenir un État-relations : depuis longtemps, de nouvelles géographies humaines se des-

sinent sous nos yeux. Des familles, héritières de l'immigration, se sont installées depuis deux siècles sur cette terre. Elles circulent aujourd'hui plus facilement d'un pays à l'autre. Pour leur grande majorité, elles se sont établies au Luxembourg où résident leurs enfants et petits-enfants. Un nouvel espace, plus vaste, existe aujourd'hui. C'est un espace de références où se croisent l'histoire et la mémoire du pays de départ, celle du pays d'arrivée, le pays de naissance des enfants et des petits-enfants, d'autres pays où résident les autres membres de la famille qui eux aussi sont partis en émigration et à qui l'on rend visite.

De nouvelles identités se dessinent au fil de ces relations qui, il y a encore peu se réduisaient à un village, un bourg ou une ville. C'est une constellation du métissage qui est en mouvement. Il faudrait une nouvelle révolution copernicienne. De nouveaux outils de navigation, de nouveaux astrolabes, une nouvelle langue, de nouveaux mots, de nouvelles poésies, des épopées contemporaines. Mais combien d'Ulysse et de Pénélope vivent déjà dans ce pays ? Ces nouvelles identités sont des colliers de relations et les géographies nationales, la géographie européenne sont des écrans trop étroits. Les nouveaux géographes, topographes, cartographes, navigateurs, caboteurs, sont déjà là. On les croise, excusez du peu, au *Salon du livre et des cultures*, à *Ultimomondo* et chez d'autres éditeurs-inventeurs, sur Youtube et sur les blogs.

Un étranger est étrange, c'est étrange aujourd'hui... L'étranger d'hier venait du village d'à côté. L'étranger était auparavant une aubaine et il instaurait une relation d'hospitalité comme dans toutes les civilisations. Le migrant aujourd'hui, c'est la moitié d'un grand. Un migrant ce n'est que du mouvement, du déplacement. Un migrant n'a pas d'humanité car il est hors lieu, hors-jeux, hors-monde. Comment pourraient-ils mourir sinon dans presque autant d'indifférence sur les plages où nous nous baignons,

coincés dans les trains d'atterrissage ou les essieux d'un camion ?

Les familles héritières de l'immigration ont apportées avec elles des savoir-faire, une mémoire politique ou syndicale, une solidarité familiale, de voisinage, une culture paysanne, ouvrière, populaire, intellectuelle. Ces apports sont venus s'ajouter à ceux de ce pays. Ainsi s'est construit un Luxembourg qui ne nous est pas étranger. Mais ce pays peut devenir étranger, étranger à lui même : sommes-nous au milieu du labyrinthe ? Les monstres sont là. On peut les nommer, les montrer, les combattre : société séparée, apartheid, ethnicisation, bouc émissaire, communautarisme, nationalismes, théories de la race.

Etranger à nous même ?² Il y a un fil que l'on peut suivre. Le métissage est ce passage du labyrinthe, passage souvent effrayant, toujours enrichissant. Mais arrivé à destination, le voyageur restera fidèle à ce qu'il a quitté tout en adoptant de nouvelles mœurs, de nouvelles habitudes, un nouveau langage, une nouvelle manière de voir. Nous inventons tous des fils d'Ariane, des colliers de relations, de nouvelles marques, de nouveaux tatouages qui nous permettent de naviguer et de se repérer dans ces nouvelles constellations : les littératures et les livres sont encore des mappemondes pour demain.

Jean Philippe Ruiz - CLAE
Casino d'Art Contemporain, Luxembourg, 07 novembre 2012

² En référence à Julia Kristeva, *Etrangers à nous même*, Editions Fayard, 1988.



REMISE DU LÉTZEBUERGER BICHERPRAÏS 2012 AU CLAE
PAR LES ÉDITIONS ULTIMOMONDO, CASINO D'ART CONTEMPORAIN,
LUXEMBOURG, 07 NOVEMBRE 2012
PHOTOS : MICHEL DIMMER

Remise du Lëtzebuurger Bicherpraïs au CLAE Eloge du lauréat prononcé par Guy Rewenig

Le Luxembourg est-il un pays d'accueil ? Mais oui, bien sûr, nous accueillons avec ferveur les cheikhs – ou faut-il dire les chèques ? – du Qatar, nous offrons le tapis rouge aux mafieux de la finance internationale et aux comtesses de Belgique qui miraculeusement se mutent en Luxembourgeoises. Tout ce qui relève du pognon est le bienvenu au Luxembourg. Mais pour le reste, il y a péril en la demeure. Les demandeurs d'asile par exemple, donc ceux qui n'ont ni le fric ni le pouvoir ni le passeport féodal, nous ne les accueillons pas à bras ouverts, nous les dissuadons. Même à coups de massue, suivant l'exploit d'une très chrétienne ministre luxembourgeoise qui a réduit presque à néant les allocations accordées à ces étrangers malvenus, pour les convaincre de foutre le camp.

Il y donc étrangers et étrangers. Vous, les étrangers organisés au sein du CLAE, vous appartenez à une catégorie tenace qui se propose de défendre les droits de l'homme au Luxembourg. Vous militez, et c'est déjà suspect. De quoi se mêlent-ils, ces femmes et ces hommes venus de tous les horizons et qui n'ont pas le moindre soupçon de racines luxembourgeoises ? Voilà en bref le ténor des réactions sur Internet, dès que le CLAE communique ses vues et ses revendications. On n'a qu'à lire les commentaires anonymes sur RTL.lu à propos du CLAE pour comprendre que la notion du pays

d'accueil ne vaut que pour quelques grosses carrures. Le citoyen étranger n'est pas nécessairement conçu comme un facteur d'enrichissement ou de culture complémentaire.

Ce soir, nous voici réunis en plein centre d'une Ville qui s'est récemment auto-félicitée d'avoir accueilli le 100 000e habitant et d'accéder ainsi au statut officiel d'une grande cité. Les représentants politiques ont oublié de préciser que pratiquement la moitié de ces 100 000 habitants se compose d'étrangers. Et qui dit étrangers, dit: pas de véritable participation politique, pas de pouvoir de décision, influence extrêmement limitée, citoyenneté anéantie pour ainsi dire. En d'autres termes: il y a une moitié des habitants de la Ville qui décide sur le dos de l'autre moitié. Ailleurs, cette pratique s'appelle Apartheid. Ici, elle s'appelle *continuité par la grâce de Dieu*.

Cependant, face à cette lamentable attitude politique, le CLAE n'a jamais désarmé. Au contraire, vous avez installé une culture du débat démocratique, vous défendez toutes griffes dehors les acquis sociaux et les libertés essentielles, vous développez tout un programme pour stabiliser les droits des citoyens. L'exquise expression de tous ces efforts est chaque année le *Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté*. C'est une fête de la convivialité, où les termes de *frontières* ou de

nations n'existent pas. Au cœur de cette belle manifestation axée sur l'amitié et la solidarité, qui est aussi un formidable exploit logistique, vous avez enraciné le *Salon du Livre et des Cultures*. Les livres encadrent littéralement l'ensemble des festivités. Ils sont pour ainsi dire le ferment du Festival. Votre approche de la littérature internationale nous a séduits: elle ne fait pas bande à part, elle n'est pas refoulée dans la zone des strapon-tins, non, elle est pleinement intégrée et donc visiblement valorisée.

Le *Salon du Livre et des Cultures* pourrait être un modèle pour les pouvoirs publics au Luxembourg. Mais chez nous, la littérature n'a pas de statut. Vous l'avez vous-mêmes constaté : toutes vos démarches auprès du Ministère de la Culture pour un soutien tant soit peu modeste ont échoué. Les auteurs et les éditeurs luxembourgeois font la même expérience. Dans ce Ministère, il n'y a ni générosité ni curiosité intellectuelle, ni même une quelconque conception ou stratégie de la création littéraire.

Et surtout, ces fonctionnaires donnent l'impression de se foutre royalement des livres et des auteurs. La littérature se retrouve ainsi au tout dernier rang de la politique culturelle luxembourgeoise. Elle n'en est pas seulement l'éternel parent pauvre, elle est pratiquement ignorée.

SUITE PAGE SUIVANTE



SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Avec le Salon du Livre et des Cultures, vous avez choisi la voie contraire. Vous rassemblez des écrivains venus de pays où la littérature compte parmi les vivres, donc les moyens de vie et de survie. Pour nous Luxembourgeois, souvent au bord de l'abandon dans un environnement hostile à la littérature, c'est un encouragement et une forte motivation. Les rencontres dans le cadre du Salon nous font entrevoir des énergies créatrices que nous aimerions bien investir dans notre propre travail. Le CLAE, très irréductible et obstiné dans son engagement pour les littératures, a parfaitement mérité notre 3e *Lëtzebuenger Bicherpräis*. Je vous félicite chaleureusement. Et vive la 13e édition du Salon en 2013 !

Juste deux mots encore avant la remise du « trophée » à votre représentant. Cette sculpture en céramique, qui symbolise le *Lëtzebuenger Bicherpräis*, a été créée par Klaudia Kampa, collaboratrice des éditions *ultimomondo*. Klaudia est Polonaise, elle a travaillé au Luxembourg, aujourd'hui elle vit en Grande-Bretagne, son métier l'amène régulièrement en Suisse. En voilà un parcours qui plaira sans doute au CLAE, promoteur du *nouveau citoyen luxembourgeois culturellement extensible*.

Pour finir, j'aimerais dédier une pensée émue à Roger Manderscheid, cofondateur d'*ultimomondo*. Ce soir, à la Cinémathèque Municipale, donc à 400 mètres d'ici, Roger, le grand écrivain qui fut un ardent défenseur de la cause littéraire, revivra par le biais de quelques films retraçant sa personnalité. Roger est aussi l'un des pères du *Lëtzebuenger Bicherpräis*. Je l'imagine très content du lauréat 2012.

Guy Rewenig
Casino d'Art Contemporain, Luxembourg, 07 novembre 2012

Loi sur la nationalité luxembourgeoise : pour une réforme volontariste

Le 19 septembre dernier, François Biltgen, ministre de la Justice, a présenté un rapport d'évaluation de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise. Outre les statistiques afférentes aux acquisitions de la nationalité luxembourgeoise depuis l'entrée en vigueur de la loi, ce rapport a eu le mérite de présenter des pistes de réflexions, dans l'ensemble courageuses, pour des adaptations futures de la loi. Le Clae a constaté avec intérêt que les propositions avancées dans le rapport sont souvent proches de celles que le Clae avaient faites en 2006 lorsque le projet de loi avait été présenté par le ministre de l'époque, Luc Frieden.

La loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise a ouvert la voie à la pluralité des nationalités et instauré un double droit du sol. Si cette nouvelle législation a constitué une réforme importante de la naturalisation, tant au niveau des conditions qu'au niveau de la procédure, elle a cependant également été marquée par certaines régressions par rapport à la loi précédente, notamment en ce qui concerne le délai de résidence et les compétences linguistiques demandées.

Des adaptations de la loi sont nécessaires, notamment si le Luxembourg veut ratifier la convention européenne sur la nationalité du Conseil de l'Europe, convention que le Luxembourg a signée en 1997. Mais au-delà de l'aspect législatif, le Clae considère que toute adaptation de la loi qui viserait à faciliter l'acquisition de la nationalité pour les citoyens étrangers du Luxembourg serait la preuve que le Luxembourg désire réduire le déficit démocratique actuel, serait la preuve que le gouvernement et la Chambre des députés sont prêts à discuter d'une redéfinition de la notion de citoyenneté.

Dans un pays aussi atypique que le Luxembourg, dont la population résidente de nationalité étrangère dépasse les 43% dans une Europe où la moyenne est de 6,6%, l'avenir ne consiste-t-il pas dans une

citoyenneté non plus liée à la nationalité, mais à la résidence. Le Clae milite ainsi pour une citoyenneté de résidence qui permette de faire le lien entre les dimensions juridique, sociale, culturelle, politique et identitaire. Cette valeur définit l'égalité des droits entre tous les résidents et permet à tous de négocier un devenir dans un projet commun.

Le Clae soutient les propositions les plus progressistes proposées par le ministre, notamment celles concernant les conditions de résidences et d'autorisations de séjour, de compétences linguistique, de dispense de participation au test de langue et au cours d'instruction civique, à savoir :

- Faire abstraction de toute période de référence : « disposer d'une autorisation de séjour au Grand-Duché de Luxembourg durant l'année antérieure à la demande de naturalisation et avoir disposé d'une telle autorisation en tout pendant au moins sept années et y avoir résidé effectivement pendant la même période. » Une discussion sur l'abaissement de la durée totale de résidence doit également être engagée.
- Amender l'article 7, 1^o, b de la loi sur la nationalité luxembourgeoise de façon à abaisser le niveau à atteindre pour la compréhension de l'oral du niveau B1 au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.
- Bénéficier d'une dispense au test de langue basée sur une résidence prolongée et non plus sur une date fixe comme début de la période de résidence obligatoire (1984). Le Clae pense qu'une résidence de 10 ou 15 années au lieu des 20-25 proposées pourrait suffire.
- Etablir un nouveau mode de dispense basé sur l'âge du demandeur. Toute personne ayant atteint les 70 ans au moment de la demande de naturalisation serait dispensée du test de langue.

Le Clae réitère également les propositions votées par ses membres lors du Congrès

SUITE PAGE SUIVANTE

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

des associations en novembre 2011 :

- que le délai de résidence pour acquérir la nationalité luxembourgeoise soit fixé à un maximum de 5 années (voire 3 années) ;
- que la demande en naturalisation puisse être introduite avant l'échéance de la période de résidence ;
- que les dispositions plus favorables contenues dans l'ancienne loi - notamment la durée de résidence réduite pour les personnes mariées avec un ressortissant luxembourgeois - ainsi que pour les réfugiés reconnus - soient de nouveau introduites ;
- que des conditions raisonnables, par exemple une attestation de participation à des cours et une connaissance de base du luxembourgeois, puissent constituer la preuve d'une volonté d'intégration et de participation dans la communauté nationale, intégration prouvée tous les jours par d'autres valeurs que la seule connaissance de la langue luxembourgeoise ;
- L'instauration du simple droit du sol : les enfants nés au Luxembourg de parents qui y sont installés durablement bénéficient de la nationalité luxembourgeoise. CLAE

Droits sociaux et aides sociales

Les droits sociaux constituent l'un des piliers sur lesquels s'est bâtie l'Europe au cours du siècle dernier. Malgré les avancées fondamentales, ils sont loin d'être pleinement garantis à tous les citoyens, dans la pratique. On entend par droits sociaux, les dispositions qui permettent de répondre aux besoins sociaux des personnes et de promouvoir la cohésion sociale et la solidarité. Les droits sociaux s'étendent au système de protection sociale, au logement, à l'emploi, à l'éducation. A ces droits sociaux, s'ajoute l'aide sociale créée pour prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale.

Nous constatons que l'accès aux droits sociaux et à l'aide sociale devient de plus en plus restreint. Ainsi, dans certaines branches, on note une évolution vers des exigences liées notamment à la durée de résidence, aux années de stages, de cotisations sociales. De plus, nous constatons une grande différence selon que les personnes soient de nationalité luxembourgeoise, ressortissantes de l'Union européenne, ressortissantes de pays tiers ou demandeurs de protection internationale.

Quelques exemples

Au niveau du logement, il existe des aides (loyer, charges, électricité,...), à condition d'avoir une résidence légale d'au moins 3 mois ou d'être salarié. Cette aide peut néanmoins porter préjudice à une éventuelle demande de regroupement familial.

Pour bénéficier d'un logement social d'une commune, une résidence de 3 années dans la commune est requise. Les personnes ayant un titre de séjour « vie privée » ou « membre de famille » rencontrent des difficultés pour être hébergées dans les foyers d'urgence. Une résidence légale de minimum 6 mois est demandée pour être hébergée en urgence dans un foyer pour femmes.

Pour pouvoir bénéficier du revenu minimum garanti (RMG), les citoyens ressortissantes d'un pays tiers à l'union doivent justifiés d'une résidence légale de 5 années. La législation ne prévoit pas de condition de résidence pour les citoyens de l'Union européenne.

SUITE PAGE SUIVANTE

OFFRE EXCEPTIONNELLE : 100 € UN ENSEMBLE DE PLUSIEURS OUVRAGES



RETOUR DE BABEL
Itinéraire, Mémoire & Citoyenneté
Edité dans le cadre de l'exposition
Retour de Babel (2007)

Format 235 X 340 mm
Coffret de 3 tomes d'environ 320 pages chacun.
Plus de soixante portraits contemporains réalisés à partir d'interviews, une trentaine de portraits historiques, de nombreux textes historiques, sociologiques, contextuels, des centaines de photographies. Le premier livre, *Partir*, évoque les raisons du départ. Le second, *Arriver*, témoigne de l'installation dans la société d'accueil. Le troisième volume, *Rester et Etre* présente différentes formes d'engagements et de partages.
PRIX DU COFFRET : 125 €



PEDRA - PIERRE - STEEN
Gonçalo M. Tavares

Recueil de poèmes en portugais, français, luxembourgeois
Traduction : Paulo Lobo, Alain Wallon (FR), Guy Berg (LX)
Photographie : Andrés Lejona
Co-édition CLAE, Amis du 25 avril asbl (2011)
Format 18 x 25 cm, 80 pages
PRIX DE L'OUVRAGE : 15 euros



ROMAN SOUS LE MONT KUN
Faiz Softic

Poète et romancier, né en 1958 à Vrbe au Sandjak (Monténégro),

Faiz Softic vit au Luxembourg depuis 1995.
Format 21 X 15 cm, 140 pages, reliure cousue fil de lin - collée couverture quadrichromie et pelliculage
PRIX DE L'OUVRAGE : 15 euros

Offre valable jusqu'au 31 décembre. Les commandes passées après le 15 décembre seront expédiées début janvier. Vous pouvez également passer retirer les ouvrages à nos bureaux - 26 rue de Gasperich, Luxembourg.

Le CLAE vous propose le coffret *Retour de Babel* + *Pedra-Pierre-Steen* + *Sous le Mont Kun* pour un prix exceptionnel de 100 euros (au lieu de 155 euros), frais de port compris pour le Luxembourg. Pour passer commande, il suffit d'effectuer un virement sur le compte chèque postal de CLAE Services asbl IBAN LU32 1111 0184 5121 0000 avec la mention : offre à 100 euros

Le Centre de rétention

Une directive européenne (approuvée le 18 juin 2008 par le Parlement et par le Conseil) autorise l'expulsion des ressortissants de pays tiers à l'Union qui ne remplissent pas les conditions d'entrée et de séjour ou de résidence dans un Etat membre. Depuis que le Luxembourg applique cette directive, le centre de rétention ne désemplit pas. Plusieurs catégories d'étrangers y sont retenus : les demandeurs d'asile déboutés, les demandeurs d'asile ayant présenté une requête auprès d'un autre pays signataire des accords de Dublin, les personnes sans autorisation de séjour ou de visa. Les personnes qui ont l'obligation de quitter le territoire et qui refusent de le faire volontairement, sont placées au centre de rétention.

Ouvert en 2010, sous la tutelle du Ministère de l'Immigration, le bâtiment peut héberger 87 personnes dans trois sections distinctes réservées aux hommes, aux femmes et aux familles. Institué par la loi du 28 mai 2009, cette structure a pour mission d'accueillir et d'héberger des personnes en attente

d'être refoulées tout en leur assurant un encadrement psychologique individuel.

Le Lëtzebuenger Flüchtlingsrot – Collectif réfugiés Luxembourg est autorisé à rendre visite aux retenus. Ce collectif regroupe les associations Acat, Caritas, Amnesty International, Clae, Asti, Cefis, Astm. Le but de ces visites est d'effectuer une médiation entre les autorités administratives et les retenus, d'apporter à ces derniers un soutien moral et dans la mesure du possible d'organiser des activités récréatives.

En tant que membre du Comité exécutif du Clae, je fais partie des visiteurs du collectif et j'accède donc à l'univers suspendu du centre de rétention. En principe, la rétention administrative devrait avoir une durée maximale de 40 jours, mais dans certains cas, elle s'est prolongée durant six long mois. Ce qui est encore bien inférieur aux périodes de rétention équivalentes dans d'autres pays de l'Union européenne. En Italie, par exemple, la loi du 3 août 2011 fixe à 18 mois la période de rétention maximale.

Même si, d'après la Directive européenne, « la rétention n'est justifiée que dans la mesure où elle prépare au rapatriement ou au refolement », c'est un fait : des hommes et des femmes sont enfermés, privés de liberté alors qu'ils n'ont commis aucun crime. L'incompréhension, la rébellion, la stupéfaction sont tout à fait légitimes. Combien de temps une personne peut-elle supporter d'être retenue contre son gré en attente d'un rapatriement forcé ? Ce mécanisme légal a quelque chose de pervers. Tout cela a-t-il un sens ? Des alternatives existent pourtant en Belgique, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Au cours d'une de nos réunions bimensuelles, madame Kocaert, membre du HCR Belgique, nous a présenté l'expérience belge des maisons de retour. Il s'agit de centres d'accueil ouverts qui s'adressent avant tout aux familles avec mineurs. Amnesty International Belgique considère ce projet pilote comme valable, à condition qu'il soit pleinement intégré au sein d'une politique globale d'accompagnement au séjour et au retour.

Paola Cairo

Droits sociaux et aides sociales

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Ces derniers, en introduisant, cependant, une demande de RMG avec moins de 5 années de résidence au Luxembourg, risquent de mettre en péril leur droit de séjour si la Direction de l'Immigration estime qu'elles sont devenues une charge déraisonnable pour le système d'assistance sociale luxembourgeois.

Pour pouvoir s'inscrire auprès de l'ADEM, il est nécessaire d'être en ordre de séjour ou demandeurs de protection internationale. Cependant, nous constatons que les personnes remplissant cette condition, éprouvent de plus en plus de difficultés pour s'y inscrire. D'autre part, certains titres de séjour ne permettent pas une inscription à l'ADEM, comme par exemple, l'autorisation de séjour pour des raisons médicales.

Pour pouvoir bénéficier des indemnités de chômage, il faut avoir travaillé au moins 16 heures/semaine pendant 6 mois. Sur le marché de l'emploi, on constate de plus en plus de situations précaires à savoir des contrats à durée déterminée ou de travail intérimaire.

Des problèmes liés à l'information et à la communication sont également sources d'obstacles à l'accès aux droits sociaux et à l'aide sociale. Alors qu'il est incontestable que l'exercice d'un droit présuppose la connaissance de ce droit, les informations concernant les droits sociaux et l'aide sociale ne sont pas toujours disponibles ou à la portée de tous. Améliorer la quantité et la qualité de l'information concernant les droits sociaux ne suffira pas si celle-ci n'est pas adaptée aux besoins des plus vulnérables.

Finalement, le refus d'accorder l'attention requise aux besoins particuliers des groupes défavorisés a été identifié par le Conseil de l'Europe comme une source incontestable d'obstacles. Les études portant sur les différents domaines des droits sociaux reconnaissent l'existence d'une série de groupes vulnérables. Alors que l'identité de ces groupes varie au sein de chaque société, certains se retrouvent dans chacune d'elles : réfugiés, demandeurs d'asile, migrants, personnes âgées, minorités ethniques, personnes handicapées physiques et/ou mentales, personnes sortant d'un établissement psychiatrique ou de prison, malades ou personnes en mauvaises santé, personnes sans domicile fixe ou mal-logées, familles monoparentales, chômeurs de longue durée, travailleurs âgés, femmes à condition économique modeste, jeunes et enfants.

Lucia Coelho

« Notre objectif : le dialogue »

Dans le cadre d'un projet initié pour le Fonds européen d'intégration des ressortissants des pays tiers, le Centre culturel islamique du Nord (CCIN) édite depuis l'automne 2011 un magazine plurilingue intitulé *Diwan*.

Quelles sont les origines de ce projet ?

Velid Jusufovic, président du CCIN :

Depuis 2005, le CCIN entretient des liens de coopération avec l'Office luxembourgeois d'accueil et d'intégration (Olai), anciennement le Commissariat du gouvernement aux étrangers. En 2006, nous avons organisé une table ronde sur le thème de l'Islam en Europe et l'intégration des musulmans au Luxembourg grâce à leur soutien et notre coopération n'a fait que s'intensifier. L'idée d'éditer un magazine est née en 2010, d'un membre qui était rédacteur dans de nombreux journaux en Serbie et en Bosnie et qui est devenu le rédacteur en chef de *Diwan*. La raison principale pour laquelle nous avons lancé ce projet était le manque d'information en langue bosniaque sur la structure de l'Etat luxembourgeois, ses lois, son système politique, mais aussi sur l'histoire du Grand-Duché,...

Sur tous ces sujets, nous trouvons beaucoup de littératures en langues allemande et française, mais malheureusement, les citoyens originaires des Balkans ne comprennent pas toujours ces langues à la lecture, même s'ils les parlent. D'un autre côté, les Luxembourgeois ne connaissent pas la culture, le mode de vie bosniaque : quelle est l'histoire de ces personnes venues en immigration et pourquoi ont-elles choisi le Luxembourg ? Quelle sont leurs arts, leur religion, ... ? Informer les Bosniaques sur la vie politique, sociale, culturelle du Luxembourg et informer les Luxembourgeois et les autres résidents du Luxembourg sur la culture



bosniaque étaient les deux versants du but initial de notre projet.

Que signifie l'intitulé du magazine, *Diwan* ?

Diwan signifie dialogue, qui est finalement l'objectif du magazine : le dialogue entre deux cultures, une meilleure connaissance.

C'est justement pour favoriser ce dialogue que le magazine contient aussi bien des articles en bosniaque qu'en français ou en allemand

Effectivement, les articles qui visent les Luxembourgeois sont écrits dans des langues comprises par eux et inversement.

Que peut-on y lire ?

Le contenu de *Diwan* est structuré en quatre parties. La première contient des articles sur « la vie quotidienne des Bosniaques » : des portraits, par exemple de jeunes étudiants méritants, de commerçants renommés dans la

communauté, la présentation des activités d'associations bosniaques, ... elle présente également des sujets intéressants tous les citoyens, comme la réforme scolaire, la loi anti-tabac, la réforme des pensions. La deuxième partie du magazine examine les processus d'intégration. Cette partie contient des articles sur le fonctionnement de l'Etat luxembourgeois, sa structure, son histoire, sa littérature, les thèmes politiques d'actualité, ...

La troisième partie traite d'événements d'actualités dans les pays des Balkans, principalement en Bosnie, au Sandjak, au Monténégro et au Kosovo. Par exemple nous avons écrit un article sur l'avancement des négociations pour l'entrée de

la Serbie et de la Bosnie dans l'Union Européenne ou encore sur la libéralisation des visas pour les pays des Balkans. La dernière partie du *Diwan* s'intéresse à l'identité des Bosniaques – leur histoire, leur culture, leurs traditions, leur religion – ainsi qu'à sa sauvegarde. Cette partie traite également des us et coutumes, de l'identité de la société luxembourgeoise. Dans cette partie, la majorité des articles sont publiés en langues allemande et française parce que le public visé ici est plutôt luxembourgeois.

Propos recueillis par Kristel Pairoux lors de l'émission *Un autre regard*, diffusée le 23 juillet 2012 sur Radio Latina.

* *Diwan* est distribué dans les centres islamiques, les librairies, certaines communes, à l'Olai et dans certaines associations telles que le Clae, le Cefis, l'Asti.

Adresse : 26, route de Noertrange L-9543 Wiltz - mail : almirmehonic@yahoo.com

Agenda

BRAZIL FILM FESTIVAL 2012

Jusqu'au 22 novembre,
Utopolis, Ciné Utopia,
Cinémathèque, Abbaye de
Neumünster

Brazil Film Festival 2012 présente une programmation en trois volets – quatre films récents acclamés par la critique, quatre films ayant été nominés aux Oscars et une exposition d'affiches de films de l'artiste brésilien Fernando Pimenta. Programmation complète : www.brazilfilmfestival.lu

EXPOSITION

« SPUNIEKÄMPFER »

Jusqu'au 22 novembre,
Centre de Documentation
sur les Migrations Humaines
(CDMH), Dudelange

Cette exposition retrace les parcours des volontaires des Brigades Internationales partis du Luxembourg ainsi que des facettes et des moments significatifs du travail de l'ABI-L, qui, depuis 1997, s'est donné la mission de rappeler l'actualité du combat pour la solidarité et contre toute forme d'autoritarisme.

Organisée par Les amis des Brigades Internationales-Luxembourg.

MUSIQUE ET CULTURE ALBANAISE

Le 23 novembre à 18h30,
Centre sociétair de Cent (167
route de Trèves), Luxembourg
Concert avec Blerimi & Fisi et
Djemt e Devollit, exposition
de peintures de Luljeta Meco,
Hajdar Ademaj, Gezim Behrami
et Bashkim Hazizaj, spécialités
culinaires d'Albanie et du
Kosovo. Soirée organisée à
l'occasion du centenaire de
l'indépendance albanaise par
l'association ILIRI - Entrée libre

CONFERENCE-DEBAT AUTOUR DE L'OUVRAGE OSTRASCISMES

En présence de son auteur
Eric Mulalu
Le 23 novembre à 19h, Circolo
Curiel (107, route d'Esch),
Luxembourg
Organisée par La Maison
d'Afrique, ACOLUX
et Tivinoga asbl.

PROJECTION-DEBAT #INDIGNADOS

Le 24 novembre à 19h,
Abbaye de Neumünster,
Luxembourg
En mai 2011, un mouvement
citoyen occupait les rues
espagnoles pour protester
contre les conséquences de la
crise. Ce mouvement, connu
comme le 15-M ou les indignés,
a atteint une portée mondiale.
Le documentaire #Indignados

analyse la transformation de
ce mouvement entre le mois
de mai et le 20-N, date des
élections générales en Espagne.
Projection suivie d'un débat,
Entrée libre.
Organisé dans le cadre de
Otras Miradas VII par le Círculo
Cultural Antonio Machado

CONCERT MUSIQUE ALBANAISE

Le 1er décembre à 19h, au
Centre culturel Prince Henri à
Walferdange
Avec la participation de
chanteuse albanaise Irma
Libohova, à l'occasion du 100e
anniversaire de l'indépendance
de l'Albanie
Organisé par l'asbl CILA

ATELIERS POUR ENFANTS

La bibliothèque interculturelle
de l'association *Il était une
fois...* propose un « Coin de
Lecture ». Il s'agit d'un espace
de convivialité, d'échanges, de
rencontres autour des livres,
de la lecture, de la découverte
d'autres cultures. L'association
anime tous les samedis (sauf
pendant les vacances scolaires)
de 14h à 15h, de 15h20 à
16h20 et de 16h40 à 17h40, des
ateliers de lecture en différentes
langues. Ces ateliers s'adressent
à des enfants de 2 à 9 ans.
Vous trouverez sur le site de
l'association toutes les infos :
www.iletaitunefois.lu

14e COLLOQUE INTERNATIONAL DE LA REVUE TRANSCULTURELLE L'AUTRE

Les 06 et 07 décembre,
Abbaye de Neumünster,
Luxembourg
Ce congrès, à destination de
professionnels, aura pour thème
« Rêves d'exil, exil des rêves ».
Le Clae y tiendra un stand et
participera à un atelier « Rêve
et migration » animé par Valérie
Mahé, psychologue.

PROJECTION-DEBAT « VOUS ETES TOUS DES CAPITAINES »

Le 07 décembre à 19h
Cinémathèque de Luxembourg
Présenté au Festival de Cannes
à la Quinzaine des Réalisateurs,
Todos vós sodes capitáns du
galicien Oliver Laxe, est un essai
visuel à mi-chemin entre le
documentaire et la fiction, qui
en même temps fait un portrait
du Maghreb et raconte l'histoire
d'Oliver, un professeur qui a
proposé à un groupe d'enfants
de faire un film à Tanger.
Organisé dans le cadre de
Otras Miradas VII par le Círculo
Cultural Antonio Machado

RETROUVER L'AGENDA ASSOCIATIF
SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.CLAE.LU
AINSI QUE DANS NOTRE
MAGAZINE UN AUTRE REGARD,
CHAQUE LUNDI A 20H, SUR RADIO
LATINA ET TOUS LES 2E MARDI DU
MOIS, A 18H30, SUR RADIO ARA.



TABLE-RONDE - Les médias associatifs issus de l'immigration : des outils de communication sociale ?

Le jeudi 22 novembre à 18h30 au Clae (26, rue de Gaperich – Luxembourg)

A l'heure de l'information uniformisée, y a-t-il encore une place pour une presse plurielle, se revendiquant des immigrations, porteuse de discours parfois affirmés et revendiquant le métissage, les relations interculturelles ? Les médias associatifs issus de l'immigration sont-ils des outils de la communication sociale ? Quels espaces de représentations et quels lieux de débats occupent-ils ? Constituent-ils un enrichissement et peuvent-ils être une source d'inspiration pour les médias généralistes ?

Intervenants : Enrico Boaretto, membre de la rédaction du magazine en langues bosnienne, française et allemande *Diwan*, Javier Coto, responsable de l'émission en langue espagnole *El Balcon* et Raul Reis, rédacteur en chef du site en langue portugaise *Bomdia.lu*

Quel avenir pour le système de sécurité sociale luxembourgeois ?
Conférence-débat avec Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Sécurité sociale
En décembre au Clae (date à confirmer)

Horizon est édité par l'asbl CLAE Services 26, rue de Gasperich L-1617 Luxembourg tél. (+352) 29 86 86-1 fax (+352) 29 86 01 – migrations@clae.lu – www.clae.lu – Coordination : Claudine Scherrer
Impression : Reka – Diffusion : 5.000 exemplaires – Parution 6 fois par an

Publié avec le soutien de l'OLAI - L'opinion exprimée dans cette publication ne reflète pas nécessairement la position officielle de l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration / Ministère de la Famille et de l'Intégration.